



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes le 20 juin 2023

L'HÔPITAL COMMUN TARBES-LOURDES

Le directeur général de l'ARS et le préfet des Hautes-Pyrénées ont réuni, le 19 juin 2023, le premier comité de pilotage départemental du projet de construction de l'hôpital commun Tarbes-Lourdes sur le territoire de la commune de Lanne.

Ce projet de construction, initié dès 2008 et validé en mars 2022, vise à renforcer l'offre de soins sur le territoire en créant un hôpital de recours départemental attractif et doté d'un plateau technique performant, qui s'inscrira en complémentarité et en appui des établissements existants de Lannemezan, Bagnères-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre, Lourdes, Astugue et Tarbes.

Il est un des projets structurants de la région Occitanie et bénéficie d'un accompagnement financier de l'État de 210 M€ sans équivalent au niveau national.

La composition diversifiée et large du COPIL réunit les parlementaires et des élus, des représentants des collectivités territoriales concernées, des représentants des usagers, du personnel et des professionnels, ainsi que les institutions impliquées, permettant d'en faire un espace d'échange constructif et éclairé.

L'objectif de cette instance est d'accompagner de manière opérationnelle la mise en œuvre de ce projet, essentiel pour le département, et de construire des solutions locales et collectives, respectueuses des acteurs de la santé et des lois et règlements de la République.

Le comité travaillera de façon concrète en groupes de travail sur :

- les sujets d'infrastructure (l'implantation, la construction, les accès, les mobilités douces, l'environnement) ;
- le projet médical d'établissement cible (2029) et le projet médical intermédiaire pour accompagner les structures existantes sur la période 2023-2029 ;
- l'usage et la destination future des actuels sites de Tarbes et de Lourdes à l'horizon 2030.

Les groupes seront constitués en septembre 2023 sur proposition des membres du comité de pilotage pour débiter le travail spécifique sur chacun des thèmes. Les réunions du comité de pilotage seront l'occasion de restituer ce travail de manière régulière, en toute transparence et en confiance.

La construction de l'hôpital de Lanne s'inscrit dans une offre de soins territoriale qui mobilise d'ores et déjà l'État, les élus du territoire et les acteurs de la santé. Sa place et son rôle ont été largement évoqués lors des échanges initiés au sein du conseil national de la refondation santé du 28 novembre 2022.

Il est une véritable opportunité pour dynamiser et conforter l'offre de soins dans le département des Hautes-Pyrénées et rapprocher le plateau technique des patients qui doivent aujourd'hui être orientés vers Pau et plus souvent Toulouse.

Il permettra également de renforcer l'attractivité du territoire pour le personnel de santé, notamment les internes et les médecins.

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA
COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

Place Charles de Gaulle 65 000 TARBES

tel : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

@prefet65    